

LUXEMBOURG SCHOOL OF INSURANCE

FORMATION

« ANTI-BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME »

CONTENU

Cette formation comprend un examen des thématiques suivantes :

- ✓ La portée des notions d'anti-blanchiment et de financement du terrorisme
- ✓ Un exposé des principales sources d'infractions
- ✓ Un exposé de la réglementation applicable
- ✓ Les conséquences d'une infraction à la réglementation sur le plan de la responsabilité pénale

DONNEES PRATIQUES

Formateur : Dominique Fairon, Tax & Legal Expert, Partner *Luxembourg School of Insurance*, et/ou Christophe Verdure, Avocat, Docteur en droit, Professeur invité à l'Université Saint-Louis (Bruxelles) et chargé de cours invité à l'Université du Luxembourg

Durée : 3h

Prérequis : Aucun

APPRENTISSAGE

Le sujet sera traité de manière complète et pragmatique, recourant à des exemples autant que possible, et suscitant la discussion avec les participants.

Chaque participant est invité à préparer un cas concret qui sera résolu pendant la formation.

L'objectif est, au terme de la formation, de maîtriser les concepts enseignés et d'obtenir une compréhension générale des cas réels.